



« Ensemble pour défendre les droits de l'enfant ! »

publié le 09/11/2021

Une exposition pour faire connaître et respecter les droits de l'enfant

Descriptif :

Sensibiliser Et alerter les collégiens et la communauté Rostand à ces droits qui sont encore trop peu respectés.

Traité international adopté à l'unanimité le 20 novembre 1989 par l'Assemblée générale des Nations Unies, la Convention Internationale des Droits de l'Enfant consacre l'enfant comme un sujet de droits, qui lui permet de bénéficier de protection et de s'émanciper.

Cette exposition entend mieux faire connaître les droits car les panneaux présentent ce que les différents droits recouvrent, leur importance concrète pour le bien-être des enfants et les initiatives existantes pour défendre ces droits.

Un collectif d'auteurs engagés de bandes dessinées, facilite la transmission d'une meilleure connaissance des droits de l'enfant grâce au dessin.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.